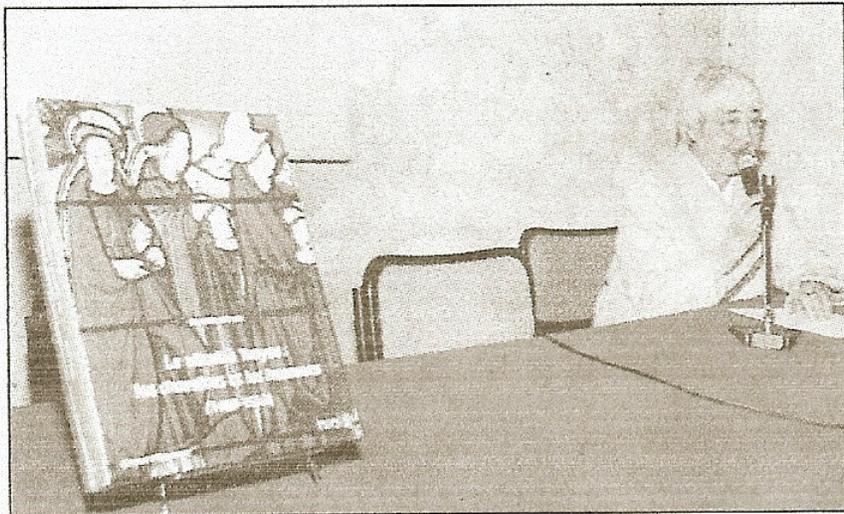


CONFÉRENCE

Vitrail troyen : des chantiers et des hommes



Danielle Minois, auteur d'un livre sur le sujet, a livré un passionnant exposé sur les verriers du temps jadis

Troisième et dernière conférence sur le thème du vitrail mercredi soir au Petit-Louvre. Une conférence proposée par Sauvegarde et avenir de Troyes et animée par Danielle Minois, auteur d'un beau livre sur le sujet : « Le vitrail à Troyes : les chantiers et les hommes (1480-1560). ».

Au cours de son exposé – agrémenté de nombreuses diapositives –, elle a notamment souligné le fait qu'à Troyes, « de nombreuses verrières sont distribuées en registres horizontaux découpés de maçonneries verticales », ce qui leur donne cet aspect « cloisonné. » Plus rares sont les verrières qui se présentent sur toute la largeur de la baie (c'est le cas par exemple à l'église Saint-Pantaléon).

Mais point de verrières sans peintres-verriers, et c'est fort justement sur ce métier que Danielle Minois a axé la seconde partie de son intervention. « Les verriers n'étaient guère reconnus socialement. Ils n'étaient d'ailleurs pas organisés en corporation. S'installait verrier qui le voulait... et le pouvait. Les archives permettent de constater qu'ils pratiquaient la sous-traitance et qu'ils travaillaient en as-

sociation (familiale ou non). A ce propos, on s'aperçoit bien souvent qu'une même verrière a été réalisée par plusieurs mains. D'où la difficulté de les attribuer », a-t-elle précisé.

Toujours d'après les archives locales, entre 1480 et 1560, il y eut exactement soixante-sept verriers en activité à Troyes. Certains n'étaient en réalité que de simples vitriers, des « poseurs de losanges » qui ne travaillaient pas sur les grands chantiers ecclésiastiques. D'autres – comme Martin Lambert – étaient des réparateurs qui n'ont pas réalisé de grandes verrières historiées à Troyes... mais peut-être à la campagne.

Enfin, il y avait les maîtres. Par exemple Jean Soudain, cité partout, et qui travailla sur presque tous les édifices. Et pas au meilleur prix si l'on en croit le rôle des impôts de l'époque. « C'est le seul pour qui l'attribution d'une réalisation est possible. Ainsi peut-être est-ce lui qui a signé « Le baptême du Christ » de l'église Saint-Jean (1539). Ou encore la verrière (en couleur) des Béatitudes de Saint-Nicolas (1535)... »